

### PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

### DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DES ALPES-MARITIMES

#### Environnement

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

le Préfet des Alpes-Maritimes

Officier de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

# RECEPISSE DE DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE OU DE COURTAGE DE DECHETS

Vu la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux, et notamment son article 8-1 ;

http://www.ineris.fr/aida/?q=consult\_doc/consultation/2.250.190.28.8.4295

Vu la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de

l'environnement ; http://www.ineris.fr/aida/?q=consult\_doc/consultation/2.250.190.28.8.157

Vu le décret n° 98-679 du 30 juillet 1998 relatif au transport par route, au négoce et au courtage de

déchets. http://www.ineris.fr/aida/?q=consult\_doc/consultation/2.250.190.28.8.655

## <u>Délivre</u>

A la société : AVENIR RECYCLAGE

Forme juridique : SARL

Siège : 46 Route de Grenoble - 06670 Colomars

Représentée par : M Georges REYNAUD en sa qualité de gérant

### Récépissé de sa déclaration du 16 février 2015

Relative à son activité de : Négoce et Courtage de déchets Dangereux et non dangereux

Récépissé n° 14833 délivré le 24 février 2015 à Nice 06 (Alpes-maritimes)

(Abroge le récépissé 13969 du 31 janvier 2012)

La directrice départementaie de la protection des populations des Alpas Albas de la se

La validité de ce récépissé est de cinq ans.

Sophie BERANGER-CHERVET

LES SERVICES DE L'ETAT DANS LES ALPES-MARITIMES
Direction Départementale de la Protection des Populations
Centre Administratif Départemental Bâtiment Mont des Merveilles
147, Boulevard du Mercantour - 06286 NICE CEDEX 3

Courriel : ddpp@alpes-maritimes gount fr

Courriel: <u>ddpp@alpes-maritimes.gouv.fr</u>
Tel: 04-93-72-28-00 / Fax: 04-93-72-28-05